

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
جامعة الجزائر 1

UNIVERSITE D'ALGER 1
02 Rue Didouche Mourad, Alger
Numéro du NIF :098416015118236

14 JUN 2022

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DE LA CONSULTATION N°04/UAI/SG/2022

N°234/SG/22

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public; L'université d'Alger 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 04/UAI/SG/2022 ayant pour objet : Acquisition du mobilier de bureau pour la conférence régionale des universités du centre (CRUC), lancée le 23/05/2022, Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et de l'évaluation des offres techniques et financières, la consultation est attribuée provisoirement comme précisé dans le tableau suivant :

N° Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise/Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre en TTC	Critère de sélection
01	Acquisition du mobilier de bureau pour la conférence régionale des universités du centre (CRUC)	EURL ELITE MARKET	001316099261097	1 400 392, 00	Moins disant après qualification technique

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du Secrétariat général de l'Université d'Alger 1, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de l'Université d'Alger 1 et à l'APC d'ALGER CENTRE et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics soumissionnaires de service public.

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres financières peuvent s'y rapprocher du service contractant, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

